Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »



Avec 122 exposants, le salon des maires de Vaucluse 2025 affiche une fréquentation record. A cette occasion, le parc des expositions a aussi abrité la traditionnelle assemblée générales de l'Association des maires de Vaucluse. Entre incertitudes budgétaires liées à un contexte national hors-sol, réglementations de plus en plus ubuesques et pression grandissante de leurs administrés, les maires de Vaucluse entendent faire face malgré tout. Conscients d'être les premiers gardiens de la République.

« A l'heure où la question médiatique est de savoir s'il faut maintenir l'alcool à la buvette de l'Assemblée Nationale, nous demandons avec force une prise de conscience sur la situation de nos collectivités, priorise Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) lors de l'assemblée générale 2025 qui vient de se tenir au parc des expositions d'Avignon dans le cadre du Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics 2025 de Vaucluse. »

> « Le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

Très offensif, celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue poursuit : « Oui, localement nos parlementaires mesurent les difficultés rencontrées, les injonctions contradictoires, les objectifs inatteignables fixés à nos mairies. Oui, les services de l'Etat tentent de concilier au mieux la doxa nationale avec la situation réelle du territoire. Mais disons-le, le bon sens semble avoir quitté le système normatif. Pire, le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. Individuellement, tout élu quel que soit son mandat, fait le même constat. Mais collectivement, l'inertie, le manque de courage, parfois même la démagogie président aux choix politiques. Face à cela, les maires se posent des questions personnelles sur la suite de leur engagement. Nos concitoyens qui deviennent de plus en plus exigeants, les réseaux sociaux devenus comptoir de café où le moindre pleutre a une audience, des médias nationaux et quelques fois régionaux et locaux préférant la sensation du fait divers aux sujets de réussite et d'espoir. Et pourtant, nous avons encore la flamme et portons l'ambition avec d'autres d'améliorer les choses. »



De gauche à droite : le sénateur Jean-Baptiste Blanc, Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Bénédicte Martin de la Région Sud, Joël Balandraud, vice-président de l'AMF, Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse et le sénateur Lucien Stanzione lors de l'inauguration du salon. Crédit : Echo du mardi

> « Vous êtes les premiers visages de la République. »
>
> *Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse*

« Vous êtes les premiers visages de la République, les piliers de la cohésion dans nos territoires », rappelle Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, venu pour représenter sa présidente, Dominique Santoni, qui participait aux assises des départements de France 2025 se déroulant à Albi en même temps que le salon.

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

Aussi maire de Cheval Blanc, Christian Mounier a également tenu à rappeler en s'adressant aux élus présents : « qu'être maire, aujourd'hui, c'est être, chaque jour, au contact direct des habitants, au cœur de leurs attentes, leurs difficultés, et aussi de leurs espoirs. Permettez-moi donc de saluer votre inlassable engagement au service des Vauclusiens. Merci pour votre dévouement, pour votre persévérance, et pour votre sens du service public souvent exercé dans des conditions difficiles. »

Priorité à la santé mentale

En marge de cette assemblée générale 2025 des maires de Vaucluse, le président de la AMV a tenu à rappeler que le sujet de la santé mentale préoccupe fortement les élus du département.

« La santé mentale doit être une priorité pour notre pays », affirme Pierre Gonzalvez qui indique également « l'incompréhension des maires face au manque d'informations sur les suites d'une hospitalisation d'office. Nous sommes confrontés à des cas d'individus qui connaissent des troubles psychiatriques dont le suivi médical dépend souvent de leur propre volonté. L'accompagnement psychologique de l'enfant, la prise en charge de l'ado, permet de limiter le développement de pathologies psychiatriques problématiques. Les moyens nécessaires doivent impérativement être mobilisés. »

« Il a été acté que l'ARS informerait les maires des suites d'un certain nombre d'événements comme la non-confirmation d'une hospitalisation d'office ou, au contraire, la réintégration en hospitalisation complète », annonce le préfet de Vaucluse qui souhaite une transparence respectueuse du secret médical.

> « On est train de fabriquer des collectivités pauvres. »
>
> *Joël Balandraud, vice-président de l'AMF*

« L'incertitude est totale, réagit Joël Balandraud, vice-président de l'AMF (Association des maires de France) et maire d'Evron en Mayenne. Dans ce bazar-là, ce sont les maires qui font le lien pour rassurer nos habitants. On l'a fait lors de la crise du Covid ou pendant celle des Gilets jaunes. On a su alors faire appel aux corps intermédiaires que l'on s'était un peu empressé d'oublier. »

« L'actualité, c'est aussi le budget, insiste le vice-président de l'AMF. La confiance permet d'agir et c'est ce que nous demandons aujourd'hui au gouvernement. Pourtant, il y a des éléments de défiance majeur comme la suppression de la taxe d'habitation qui constitue le péché originel pour l'ensemble des élus locaux toutes couleurs politiques confondues. Au moins, nos habitants savaient où leurs impôts allés. »

> « Nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. »
>
> *Joël Balandraud, vice-président de l'AMF*

Dénonçant l'usine à gaz mis en place par les gouvernements successifs, Joël Balandraud constate surtout que l'on a cassé les dynamiques d'investissement des collectivités locales : « Désormais, nous n'avons

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. Avant vous pouviez dire, cette entreprise entraîne quelques nuisances mais elle paye mon ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), elle paye mon éducateur sportif, elle paye mon accueil à la mairie… Aujourd'hui, vous avez tout intérêt à ce que cela se fasse chez votre voisin. Si les élus locaux ne sont plus porteurs de cette dynamique économique, qui le sera ? Qui va défendre les équipements industriels majeurs sur le territoire quand on veut l'industrialiser à nouveau ? Nous sommes au bout d'un système qui n'a plus de sens. On est en train de fabriquer des collectivités pauvres. Ces dernières sont pourtant la source d'investissement majeure sur le territoire avec des projets actionnés par les communes, aidés par les départements, les régions et l'État. Mais l'impulsion, elle, est locale. Elle est faite par les élus locaux et dans un système de défiance et de non-confiance, nous n'irons plus. Cela va tout bloquer. »

> « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. »
>
> *Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse*

« C'est pour cela que malgré l'instabilité gouvernementale, vous avez toujours pu compter sur le soutien du Département », précise Christian Mounier en s'adressant aux nombreux maires présents lors de cette AG.
Et le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse d'enfoncer le clou : « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. Cette politique de bonne gestion financière nous permet ainsi de continuer à investir facilement, à un rythme soutenu, soit plus de 120M€ par an jusqu'en 2028. Sur la période de 2023 à 2025, nous avons consacré 28,4M€ à la contractualisation et à l'investissement des communes. Pour la période de 2026 à 2029, nous allons sanctuariser ce montant de 28,4M€ au profit des projets des 151 communes de département car nous souhaitons maintenir un important niveau d'investissement partout dans notre département afin de soutenir notre économie, nos entreprises et notre secteur du BTP. Investir, c'est le fil rouge de notre mandat. »

Vaucluse ingénierie plébiscité
Afin de souligner le soutien du Département aux communes de Vaucluse, Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental a rappelé que l'appui n'est pas seulement financier mais aussi technique.
« Depuis l'année dernière, nous avons transformé Vaucluse ingénierie en agence technique départementale. Vous êtes très nombreux à nous avoir exprimé votre satisfaction et votre confiance en bénéficiant d'un tel outil qui vous permet de boucler un plan de financement, réaliser des études et rechercher les bons interlocuteurs. »
Au total, 101 communes et 3 intercommunalités ont adhéré à cet outil d'accompagnement des projets du Département de Vaucluse. Depuis, 63 projets de voiries ont été suivis et 90 projets d'aménagement sont aussi traités. « Les maires se sont très bien appropriés Vaucluse ingénierie, se félicite Christian Mounier. Ce bilan très positif démontre que le besoin est grand pour nos communes, notamment les petites. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

> « La Région est une collectivité de terrain. »
>
> *Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*

Même volonté d'afficher son soutien aux maires locaux pour la Région Sud. « La Région est à vos côtés, martèle Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir. Elle se veut un partenaire des territoires par ses compétences de plein exercice, que sont notamment les lycées et les transports régionaux. La région est présente tous les jours temps dans vos communes dans ce département. Mais ce qui fait aujourd'hui la marque de fabrique de la Région Sud, c'est la volonté politique de proximité de son président Renaud Muselier. Pour lui, ce n'est pas une institution lointaine 'tanquée' entre le Vieux port et la Joliette, mais une collectivité de terrain dont la mission est d'aller dans chaque coin de nos départements. D'y faire ruisseler l'action régionale dans chaque ville, dans chaque village afin d'impacter positivement la vie de nos concitoyens. Voilà ce que font les territoires et les élus locaux, ces élus qui sont trop souvent à portée de 'baffe' mais qui sont là quand il n'y a plus personne. »

> « Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. »
>
> *Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*

« Dans un contexte d'instabilité politique, de posture indigne, de prétendue élite qui se délite, les territoires doivent être des pôles de stabilité, annonce l'élue vauclusienne à la région qui a aussi mis en avant les enjeux de l'eau et de l'agriculture lors de son intervention. Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. Celle qui tient la barre, à commencer par la barre budgétaire. Celle qui se substitue aux défaillances et à l'impéritie de ceux qui nous gouvernent. Celle qui rassure aussi. Cela implique, et c'est le cas dans ce département, une solidarité forte entre nos collectivités pour agir ensemble et pour assurer cette stabilité dont nos concitoyens, nos entreprises, nos forces de sécurité, nos secours et nos agriculteurs ont tant besoin. L'exercice est pourtant difficile. Bien sûr, la Région est appelée comme toutes les collectivités à se serrer la ceinture. Mais elle le fait en s'efforçant de maintenir une capacité d'intervention auprès des communes rurales et des communes moyennes qui portent aussi des fortes charges de centralité. Elle essaie de répartir équitablement ses aides. En Vaucluse, 483 projets communaux ont été soutenus depuis 2016 par la région, pour un total de 35M€. C'est une somme injectée dans l'économie vauclusienne et dans la vie des communes qui investissent pour leurs administrées. La région, ce sont aussi 126M€ qui ont été contractualisés depuis 10 ans avec les intercommunalités vauclusiennes, dont 73M€ déjà votés.

> « Je me demande quelle mouche a piqué le législateur. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

« Nous sommes dans un contexte des plus tendus en ce qui concerne la question des finances locales, confirme le président de l'AMV. Nous savons que la recherche de co-financements pour les projets ne sera pas des plus simples. L'incertitude demeure sur le montant des fonds d'Etat, Fond vert, DSIL… De plus, nos budgets sont tributaires d'éléments extérieurs. Le ralentissement immobilier génère deux conséquences : la baisse des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) avec la difficulté de programmer le montant dans les préparations budgétaires ainsi que la perception de la Taxe d'aménagement. »



Dans les allées du salon. Crédit : Echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025



L'AMV sur le stand de Veolia. Crédit : Echo du mardi

« Sur cette Taxe d'aménagement, je me demande quelle mouche a piqué le législateur en 2021, s'interroge Pierre Gonzalvez. Cette réforme, issue de la loi de Finances 2021, entrée en vigueur le 1er septembre 2022, a profondément modifié les modalités de perception de cette taxe. Désormais, cette elle n'est plus exigible à la délivrance du permis de construire, mais uniquement après l'achèvement des travaux, sur déclaration du particulier. J'ai demandé aux maires du département de renseigner la situation de leur commune. 110 communes ont répondu sur les 149 adhérentes à notre association. En 2022, pour ces 110 communes : 2 917 permis délivrés, 8M€ de taxes d'Aménagement, en 2024, 2 427 permis pour 4,77M€ de TA. Jusqu'à octobre 2025 : 1 588 permis et 1,45M€ de TA. Le manque à gagner est grand pour nous. Il faut impérativement revenir sur cette loi. »

Vers une 'cabanisation' du Vaucluse ?

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, a tenu à alerter sur la multiplication des infractions d'urbanisme dans le département. « Nous sommes confrontés à des dérives, à la cabanisation dans nos campagnes, à la sédentarisation de gens du voyage sur des terrains agricoles, à des extensions voir des constructions de maisons sans permis. Nous procédons aux constatations et dressons les PV d'infractions aux règles d'urbanisme. »

L'élu regrette pourtant la non-avancée des sanctions qu'il explique notamment par le manque de moyens de la justice : « Le tribunal d'Avignon n'a que 4 audiences d'un jour par an au cours desquelles sont jugées les infractions d'urbanisme. En 2025, il n'y en a que 3. L'ordre du jour est déjà bloqué jusque fin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

2027. Les petites et moyennes infractions sont ainsi, peu voire pas, appelées à une audience… »
« Notre crédibilité sur les territoires est malmenée, poursuit-il. Pire que cela, elle est contestée par ceux qui devraient suivre les règles. Si une personne demande la pause d'un climatiseur dans une rue de l'Isle-sur-la-Sorgue, je dis non. Si la personne ne demande pas, je ne peux pas lui faire enlever ! »

> « On ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

Evoquant aussi les questions de sécurité, le président des maires de Vaucluse dresse un constat sévère : « le narcotrafic se propage dans nos plus petits villages. La société est tendue, plus violente, plus individualiste. »
« C'est un sujet majeur pour nos administrés, insiste-il. Des réponses fermes sont attendues et on ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. Dans les quartiers populaires, aux abords des épiceries de nuit, dans nos centres-villes… Partout, les gens doivent pouvoir vivre paisiblement. Plus d'excuses, plus de compromis, plus de tolérance, voilà ce que souhaitent les élus de proximité que nous sommes. »

> « La République doit être partout chez elle. »
>
> *Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.*

« Effectivement, l'emprise du narcotrafic dans ce département est un sujet majeur, confirme Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse. Il se joue des limites administratives qui sont les nôtres. Il descend des villes vers les campagnes. Aujourd'hui, aucun territoire ne peut se prétendre immuniser face à ce problème. Dans certains quartiers, on a une emprise qui est extrêmement forte avec des habitants qui vivent réellement sous la coupe d'un nouveau modèle socio-économique dans lequel les dealers prétendent organiser la solidarité et le soutien aux résidents. C'est évidemment une grossière supercherie parce que in fine, tout cela est toujours fondé sur une violence réelle, sur la terreur, sur l'Omerta. En réalité, ils imposent une prise en otage des habitants du quartier et contraignent à une forme de complicité avec le trafic. Cette situation est inacceptable. Il ne faut pas laisser le terrain libre. La République doit être partout chez elle et son premier représentant c'est le maire. »
Rappelant qu'en termes de sécurité, il avait fait de la lutte contre les narcotrafics, mais aussi contre les violences intrafamiliales et les cambriolages, sa priorité dans le Vaucluse explique le Préfet : « Nous avons multiplié les opérations. Nous prononçons des interdictions de paraitre face aux dealers, face aux guetteurs et face à tous ceux qui s'associent au trafic. Dans ce cadre, nous avons procédé à 17 interdictions visant les trafiquants et les guetteurs qui leur interdisent de revenir sur les points de deal. On a déjà trois interpellations à la suite de réapparitions sur le terrain et une présentation devant les juges. Par ailleurs, il est inacceptable que des individus liés au narcotrafic bénéficient de la solidarité nationale, par exemple en occupant des logements sociaux. Depuis le début de l'année, on a six

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

occupants de logements sociaux qui ont été expulsés en raison de leurs liens avec le narcotrafic. On a 7 dossiers en cours. Enfin, nous agissons contre les commerces qui servent à la couverture du narcotrafic. On a fermé deux épiceries pour des liens directs avec le narcotrafic. On en a fermé 71 en 2025, contre 51 l'année précédente, pour trouble à l'ordre publique. »
Dans la foulée, le préfet a invité les maires à prendre contact avec ses services : « Que ce soit les interdictions de paraître, les expulsions de logements locatifs pour liens avec le narcotrafic, les fermetures de commerces, nous agissons sur la base des renseignements que vous nous fournissez qui sont exploités par les services en toute confidentialité et qui permettent d'intervenir avec la police administrative sans négliger le côté judiciaire qui va permettre de s'attaquer aux trafics. »

> « Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. »
>
> *Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.*

Par ailleurs, Thierry Suquet, qui s'est réjouie d'enfin pouvoir assister à sa première AG des maires de Vaucluse (l'an dernier il avait obligé de se rendre en urgence à Paris à une réunion de tous les préfets avec le ministre de l'intérieur d'alors), a aussi souligné l'importance du logement.
« Le logement, c'est un défi. C'est bien de créer des emplois mais si on ne propose pas de logement aux salariés… Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. Notamment du logement social qui est d'abord destiné aux salariés de nos entreprises et à nos enfants qui, aujourd'hui, sont au collège, au lycée et à l'université. Pour relever ce défi, j'invite évidemment le Grand Delta habitat, comme les autres organismes de logement social, à mettre en œuvre ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est-à-dire du logement social adapté dans les petites communes et dans les communes rurales qui répondent à des besoins locaux en négociant les conditions d'entrée des locataires pour répondre aux besoins des collectivités. A faire de la démolition et de la reconstruction dans les grands quartiers populaires où l'on a besoin de faire de la mixité sociale. »

Agrivoltaïque : ne pas servir de l'agriculture comme prétexte
« Un projet agrivoltaïque, c'est un projet qui est porté par un exploitant agricole qui a pour objectif de développer l'agriculture vauclusienne. Ce n'est pas un projet qui est porté par une entreprise énergétique qui se sert de l'agriculture comme prétexte », prévient Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Même si la tendance est à l'accélération des projets photovoltaïque, « ce développement ne doit pas se faire sans conditions, poursuit le 1er représentant de l'Etat dans le département. Cet essor ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture et de la biodiversité. L'Etat sera opposé à tout projet qui consommerait des terres agricoles ou des espaces naturels. Il faut prioriser les espaces déjà artificialisés. Nous pouvons le faire ensemble en utilisant les pouvoirs d'adaptation et de dérogation du Préfet. Pour cela, nous avons notamment mis en place un guichet unique à la DDT (Direction départementale des territoires) de Vaucluse. »

> « Nous croulons sous poids de la norme. »

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« Nous croulons aussi sous poids de la norme, se plaint par ailleurs Joël Balandraud, vice-président de l'AMF. Aujourd'hui, la norme coûte très, très cher. Un nouveau bâtiment administratif en 2025 c'est un surcoût terrible en matière d'investissements. Autre exemple, quand je restaure un statuaire dans une église, en fonction de l'ABF (Architecte des bâtiment de France) sur lequel vous tombez, qui pourtant applique exactement les mêmes textes, vous pouvez avoir un rapport de coûts de 1 à 3. Et là, je parle d'une restauration de statuaire comprise entre 5 000€ à 15 000€. Mais quand il s'agit de millions d'euros… Nous sommes accablés de décrets et de règlements supplémentaires qui renforcent tous ces tracas administratifs surtransposés par des hauts fonctionnaires qui interprètent la règle. Dans les mêmes administrations départementales ou régionales les doctrines ne sont pas constantes. Le poids de la norme est relativisé. Nous avons un grand espoir, c'est qu'un jour le préfet de département prenne tout cela sous sa coupe et fasse le tri de l'interprétation des textes par les uns et par les autres. Nous voulons plus de pouvoir local au préfet et aux élus locaux. Plus de confiance envers le local pour les administrations d'État, pour les communes et pour les maires. Cette demande de liberté est forte. Nous avons besoin de confiance pour se réengager. »

« Conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. »

Pierre Gonzalvez

Garder le cap et tenir la barre

Enfin, alors qu'une partie des maires vauclusiens présents ne sera pas là l'année prochaine après les élections municipales de mars 2026, le président de l'AMV a émis en conclusion son souhait « que cette assemblée soit composée l'an prochain, d'élus dévoués, serviteurs de leur territoire, qui aiment le Vaucluse. Car face à l'adversité, je sais aussi que nombre d'entre vous conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. Que malgré les difficultés, l'amour de vos territoires, des acteurs qui les animent et les font vivre, vous encouragent à poursuivre. Je veux donc vous remercier sincèrement pour avoir su garder le cap et tenir la barre. »

Laurent Garcia

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025



Les élus disparus

Lors de cette AG, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux, a tenu à rendre hommage aux 24 élus vauclusiens décédés récemment. Après une minute de silence en leur honneur (voir photo ci-dessus), il les a tous cité :

– **Francis Matheron**, maire de juin 1995 à mars 2001 de **Saint-Martin-de-Castillon**.

– **Francis Farge**, élu en mars 1983, conseiller municipal puis maire de **Lioux** de 1985 à 2024, soit durant 39 ans.

– **Claudine Ghio**, ancienne conseillère municipale de **Saint-Martin-de-Castillon**.

– **Claude Pagès**, conseiller municipal dès 1989, puis adjoint au maire et maire de **Méthamis** de 2008 à 2020.

– **Gérard Sautel**, maire de **Visan** de 1989 à 2008.

– **Guy Aubert**, adjoint au maire de **Viens** de 2001 à 2014.

– **André Lambert**, adjoint au maire de **Violès** 1983 à 99, puis maire de 1989 à 1995.

– **Claude Cornutello**, adjointe au maire de **Saint-Didier**.

– **Roger Fenouil**, maire de **Rustrel** de 2008 à 2014.

– **Paul Pessemesse**, maire de **Sivergues** de 2001 à 2004.

– **Guy Morel**, maire de **Sérignan-du-Comtat**, de 1989 à 2001 et premier président de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, de 1992 à 2001.

– **Jean-Raymond Peyre**, adjoint au maire de **Mérindol** de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014.

– **Liliane Chambarlhac**, adjoint au maire de **Châteauneuf-de-Gadagne**.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 17 novembre 2025

– **Henri Copier**, adjoint au maire de **Violès** de 2008 à 2020 et conseiller municipal de 2001 à 2025.
– **Jean-Claude Begnis**, élu sous le mandat d'André Rey, de 1995 à 2001, puis sous le mandat de Michel Bayet et d'Anne-Marie Bardet, de 2008 à 2020. Il exerça les fonctions d'adjoint au maire de **Sarrians** durant son dernier mandat de 2014 à 2020.
– **Daniel Serra**, adjoint au maire d'**Aubignan** de 1983 à 2020.
– **Joseph Devaux**, premier adjoint au maire de **Sivergues** depuis 2008.
– **Claude Bergé-Laval** , maire de **Beaumont-de-Pertuis** de 1983 à 2014.
– **Henri Girard**, maire de **La Roque-Alric** de 1971 à 2008, c'est-à-dire durant 37 années, après avoir exercé un mandat de conseiller municipal de 1985 à 1971.
– **Mathieu Pellegrin**, conseiller municipal à **Saint-Martin-de-Castillon**.
– **Gilbert Guigue**, conseiller municipal de 1971 à 1983, et adjoint au maire de **Violès** de 1983 à 2001.
– **Jérôme Casalis**, premier adjoint au maire de **Caumont-sur-Durance** de 1995 à 2008 puis premier adjoint au maire de **Bonnieux** de 2008 à 2014 avant de devenir conseiller municipal jusqu'en 2025.
– **Maurice Giro**, maire honoraire de **Cavaillon**. Il a été conseiller général de 1988 à 2002, et maire de Cavaillon de 1992 à 2008. Également député de la deuxième circonscription de Vaucluse de 2002 à 2007.
– **Gaby Bézert**, maire honoraire de **Venasque**, adjoint de 1971 à 1980, et maire pendant 40 ans, de 1980 à 2020.
« Une pensée à chacun de ces serviteurs de la République », a rappelé Christian Gros avant de souhaiter la bienvenue à Bernard Le Dily, élu maire de Mormoiron en fin d'année dernière et 2024, et Joseph Saura, réélu maire d'Uchaux suite à l'élection municipale partielle de décembre dernier. Ce dernier ayant déjà été maire de 2008 à 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !